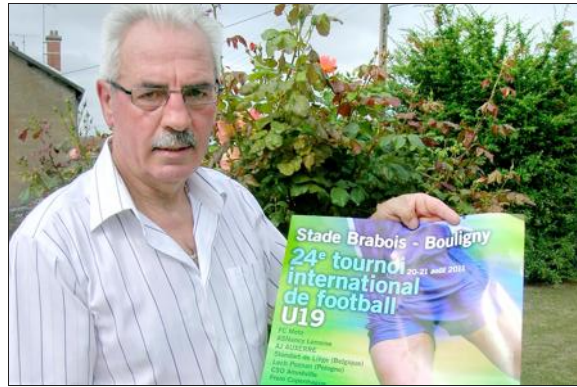


Boulogny



Tournai international de football

Le 24^e tournoi international de football des moins de 19 ans réunira huit équipes de haut niveau les 20 et 21 août sur le stade Brabois de Boulogny. Côté organisation, près de 70 bénévoles sont mobilisés autour du FC du bassin piennois.

Ligny-en-Barrois



Une des plus belles aires de France

L'aire d'accueil pour les camping-cars est l'une des plus réputées de France. Depuis plusieurs années, elle est conseillée dans les magazines spécialisés. Ce mois-ci, le nouveau titre Camping-car magazine la présente dans sa rubrique Escapes-Détente. En page Bar-le-Duc/Couronne

Stenay



Une girofle peut cacher un clitocybe

Avec Dominique Landragin, de bons conseils pour différencier la délicieuse girofle du clitocybe de l'olivier, un champignon qui lui ressemble mais est très toxique. Et que l'on peut parfois trouver dans la région. En page Stenay

Void-Vacon



L'Ukraine dans toute sa splendeur

L'association « Liouba Lorr'Ukraine » avait annoncé la représentation du spectacle « Sourires d'Ukraine » comme fabuleuse. Les Vidusiens sont restés bouche bée devant le talent des acrobates et des danseurs slaves. En page Commercy

Sécurité routière

Poursuite à 260 km/h

Sur l'A4 et la RN4, les gendarmes de la brigade rapide d'intervention (BRI) roulent désormais en « Mégane RS ».

Exit la Subaru. Tous les quatre ou cinq ans, les BRI de France se voient dotées d'un nouveau véhicule rapide d'intervention. Le modèle japonais était en bout de course, et le nouveau bolide est arrivé le 8 juillet à Verdun, au quartier Bayard. Il s'agit d'une Mégane Renault Sport. Un modèle qu'on voit peu sur les routes de France, et qui a été légèrement boosté pour la gendarmerie. La voiture présente aujourd'hui une puissance moteur de 275 CV. Loin des Lotus ou Lamborghini prêtées ou offertes par les constructeurs aux « carabinieri » italiens, ce modèle Renault présente de vrais avantages sur les autoroutes françaises. « Cela nous permet de monter en régime rapidement », commente l'adjudant-chef Christian Laroche, l'un des deux pilotes de la BRI de Verdun. Les gendarmes peuvent ainsi atteindre plus de 100 km/h en quelques secondes, et monter jusqu'à 260 km/h pour prendre en chasse un automobiliste en excès de vitesse.

« Peu de personnes réussissent les tests psychologiques »

La BRI verdunoise intervient sur une portion de l'A4 qui traverse quatre départements, la Meuse, la Marne, la Meurthe-et-Moselle et la Moselle. Elle est également en action sur la RN4 dans tout le département de la Meuse. La brigade est composée aujourd'hui de quatre gendarmes : l'adjudant Francis Grillo, le gendarme Samuel Longchamp, l'adjudant-chef Laroche et le gendarme



■ Boosté pour la gendarmerie nationale, le modèle présente une puissance moteur de 275 CV.

Loïc Chadelas. Ces deux derniers sont les pilotes de la Mégane RS, un poste pour lequel les places sont chères. « Peu de personnes réussissent les tests psychologiques », indique l'adjudant-chef Laroche. « Mais une fois qu'ils sont passés, la conduite, c'est dans la poche à 99 % ».

La mission de la BRI est de lutter contre l'insécurité routière. Leur moyen ? Intercepter les automobilistes. Le record de la brigade verdunoise est une moto arrêtée à 241 km/h sur l'autoroute, du temps de la Subaru. Cependant, les deux-roues ne sont pas les principaux auteurs d'excès de vitesse. « En général, ils roulent en toute sécurité, ce sont principalement les automobilistes qui dépassent la vitesse maximale autorisée », explique l'adju-

dant-chef Laroche.

Le pilote est toujours accompagné d'un second gendarme pendant les interventions. À plus de 200 km/h, le paysage défile très, très vite. Sensations garanties. « Il faut avoir confiance en le pilote », indique tout simplement le gendarme Longchamp. Aux murs des locaux de la brigade sont affichés les anciens modèles des véhicules d'intervention, la mythique Renault Alpine, la 405 turbo 16, ou encore la Citroën SM et son moteur Maserati. La gendarmerie nationale assure régulièrement le renouvellement de sa flotte automobile, ce nouveau modèle en service depuis le début de l'été a déjà fait perdre un paquet de points aux automobilistes trop pressés.

Léa BOSCHIERO

Infractions

► En 2010, la BRI de Verdun a constaté 1.267 excès de vitesse.

► Parmi eux, 85 excédaient de 40 à 50 km/h la vitesse maximale autorisée, et 35 autres de 50 km/h.

► 5 contrevenants roulaient à plus de 200 km/h.

Devenir pilote

► Il faut avoir au minimum trois ans de carrière dans la gendarmerie, et être âgé de 40 ans maximum. En raison des difficultés à former les pilotes, la limite d'âge est passée il y a deux ans de 35 à 40 ans.

► Aujourd'hui, ils sont environ 150 en France. Une femme a déjà occupé cette fonction par le passé, mais aujourd'hui les pilotes ne sont que des hommes.

Faits divers

Refus de priorité : collision à Chaillon

HIER, vers 10 h 30, un accident spectaculaire s'est produit au croisement de la D 901 et de la D 162 mettant en cause deux véhicules et sept personnes.

Seule à bord, une conductrice de nationalité belge, en vacances au camping de Madine, venait de Chaillon et se dirigeait vers Saint-Mihiel quand elle a heurté, à hauteur du croisement avec la D 162, un monospace venant de Senonville et prenant la direction de Varvinay avec à son bord six personnes, dont un bébé de six mois et une femme enceinte. Sous la violence du choc, la berline s'est retrouvée dans le sens opposé à sa route, le monospace terminant sa course dans un champ.

Alertés, les sapeurs-pompiers de Saint-Mihiel et de Vigneulle se sont rendus sur place sous les ordres du lieutenant Laurie-Anne Pillet. Ils ont été rejoints par le D^r Martin, médecin de

garde pour le week-end, et les gendarmes de la communauté de brigades de Saint-Mihiel qui, en plus de l'enquête d'usage, ont réglé la circulation pendant plus de deux heures.

Trois VSAB ont été nécessaires pour transporter les victimes cet accident à l'hôpital de Verdun, uniquement pour des examens de contrôle. Plus de peur que de mal donc, le D^r Martin se réjouissant de la qualité des automobiles et des techniques utilisées pour sécuriser les passagers en cas de choc brutal.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le conducteur du monospace aurait reconnu « ne pas avoir fait attention » au cédex-le-passage lorsqu'il traversait la route principale. Un refus de priorité qui s'est soldé par un constat amiable entre les deux parties en cause dans les locaux de la gendarmerie à Saint-Mihiel.



■ Sous la violence du choc, le véhicule de la conductrice belge, très endommagé, s'est retrouvé dans le sens opposé à sa route.

Des tonneaux sur l'A4

IL A EU DE LA CHANCE, cet automobiliste qui circulait sur l'A4 dans le sens Paris-Metz vendredi en début de nuit. En effet, vers 22 h 40, arrivé au point kilométrique 230 à hauteur du village d'Auzéville-en-Argonne, le conducteur, a

pour des raisons encore indéterminées fait des tonneaux avant de s'immobiliser. À l'arrivée des pompiers, le chauffeur était sorti de l'habitacle par ses propres moyens. Il a été conduit à l'hôpital de Verdun pour des examens.

Énergie

Baudignécourt passe à l'éolien

ELLES PROJETTENT leurs silhouettes élancées dans le ciel du petit village de Baudignécourt. Depuis le mois d'avril dernier, six éoliennes fonctionnent en effet sur des terrains communaux. Un projet mûri de longue date par la précédente municipalité et qui a vu le jour sous le mandat d'Élisabeth Jeanson, le maire actuel du village situé dans le canton de Gondrecourt-le-Château.

Le parc éolien représente une manne économique pas négligeable pour la commune : 3.000 € par an et par machine pour six parcelles de 1.750 m² chacune, soit 18.000 €. « Le tarif comprend la location des terrains et la puissance des machines installées, deux mégawatts pour celles-ci », explique Joachim Steinmetz, d'Énergiequelle, l'exploitant allemand du parc.

Site propice

En plus des loyers, Baudignécourt bénéficie des aménagements effectués pour accéder au site dans les bois au-dessus du village. « L'ONF s'est occupé du défrichage des

parcelles, du débardage et du tracé des chemins forestier », se réjouit Élisabeth Jeanson.

Si le village a été choisi, c'est tout d'abord pour sa proximité avec le poste de transformation d'Houdelaincourt qui permet d'injecter le courant dans le circuit public à quelques kilomètres seulement. Autre critère de choix pour Joachim Steinmetz : « L'éloignement des habitations, situées à plus de 700 mètres des éoliennes ». Pour être choisi par un développeur de projet, un site doit se trouver aux alentours de 300 m d'altitude et les mesures de vent doivent être significatives. Il ne doit pas y avoir de contraintes environnementales (parc naturel par hasard) ou aéronautiques (pas trop près d'une base aérienne pour ne pas empiéter sur les servitudes de l'armée.)

L'énergie produite par les éoliennes est revendue entre huit et neuf centimes le kilowatt/heure à EDF. Une éolienne produit en moyenne quatre millions de kilowatt/heure par an, soit la consommation d'électricité de 2.000 person-



■ Six éoliennes sont installées sur des terrains communaux de Baudignécourt.

Photo ER

nes.

À Baudignécourt, il y a bien eu de petits mouvements de grogne de la part de quelques habitants un peu inquiets mais, finalement, de réunions publiques en séances d'expli-

cations, « tout est rentré dans l'ordre », assure le maire.

Un peu partout en Meuse, des projets identiques ont fleuri. Et douze nouvelles machines devraient également voir le jour à la rentrée, entre

Demange-aux-Eaux et Delouze-Rosières.

Le site de Baudignécourt sera inauguré, lui, le 10 septembre prochain. La visite sera ouverte au public.

Marion JACOB

Grosses pluies à Verdun

HIER À MIDI, Verdun et ses alentours ont subi un orage bref mais accompagné de pluies diluviennes.

Les égouts de plusieurs rues de la Cité de la Paix ont été rapidement saturés par cet afflux massif d'eau dans le

réseau.

En tout, les sapeurs-pompiers de Verdun sont intervenus quatre fois sur l'agglomération verdunoise entre midi et 13 h, essentiellement dans des magasins de Verdun et de Belleville où l'eau s'était infiltrée.

express

Brevet d'enseignant de la conduite automobile

Les inscriptions à l'examen du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (Bepecaser) session 2012 seront closes au 7 septembre 2011 inclus pour les candidats tenus de se soumettre à l'épreuve de contrôle de niveau et au

5 octobre 2011 inclus pour tous les autres candidats. Le détail des dates des différentes épreuves est à consulter en préfecture. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la préfecture de la Meuse, bureau des usagers de la route, service répartition, tél. 03.29.77.58.55, ou par courriel sur le site www.meuse.pref.gouv.fr, rubrique « Écrivez-nous » préfecture.